

Guide du **COMPOSTAGE**



Un doute, une question ?

01.60.44.40.03 • compostage@smitom-nord77.fr

Sommaire

- p. 4 à 5 : Le compost Késaco ?
- p. 6 à 9 : Le compost en pratique
- p. 10 à 15 : A chacun sa façon de composter
- p. 16 : Trucs et astuces
- p. 17 : Les alternatives aux produits chimiques
- p. 18 : Devenir référent de site de compostage partagé

Compostage

Le réflexe 100% nature !

Valoriser et recycler soi-même les déchets organiques de sa cuisine et de son jardin c'est possible !

40 à 60% de nos poubelles sont composés de déchets organiques (épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...). Grâce au compostage, nous pouvons de manière simple les valoriser et les recycler en reproduisant le processus naturel de décomposition des matières organiques qui s'opère dans la forêt. Par ce geste, nous pouvons réduire notre production de déchets et obtenir un amendement organique 100% naturel et gratuit proche du terreau : le compost. Une matière qui permet de fertiliser et protéger le sol et d'améliorer les plantations.



Le compostage KÉSACO ?



Les bienfaits du compostage

Le compostage est un geste éco-citoyen qui a une action bénéfique pour l'environnement :

> Couplée à votre manière de consommer, cette pratique **vous permet de réduire votre production de déchets.**

> En recyclant vos déchets organiques chez vous, **vous limitez les pollutions liées à leur transport et à leur traitement.**

> **Le compost enrichit la terre**, la protège de l'érosion, accroît sa capacité en rétention d'eau et représente une alternative naturelle à l'utilisation de fertilisant chimique.

Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est une pratique qui consiste à **transformer par un processus naturel les déchets organiques issus de la cuisine, du jardin ou de la maison.** En présence d'oxygène et d'eau, ces matières par l'action des bactéries, des champignons et d'organismes de plus grande taille comme les vers, les acariens et petits insectes... deviennent du compost. Un amendement organique 100 % naturel, idéal pour le potager, les fleurs, les plantes en pot, les espaces verts des résidences, des jardins partagés...

Le saviez-vous ?

Il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost, la majorité des plantes ne le supporte pas, le compost étant un amendement organique beaucoup trop riche.

4

Quand et comment utiliser son compost ?

Le compostage domestique peut prendre de trois mois à un an selon la nature des déchets déposés dans le composteur, la technique employée et l'effort fourni.

Le compost à moitié décomposé (entre trois et six mois) peut être utilisé en paillage sur la terre au pied des arbres ou sur les cultures dont on consomme les fruits (tomates, concombres, poivrons...). Il est à étendre sur 2 cm environ.

Le compost mûr (entre 6 mois et un an) peut être employé de deux manières :
> **Comme un amendement organique :** il augmente le taux de matière organique dans le sol, améliore sa capacité en rétention d'eau et maîtrise son érosion. Pour cela, il suffit de l'épandre

en couches minces, puis de l'incorporer superficiellement au sol par binage.

> **Comme support de culture :** il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Mélange idéal pour le potager, le rempotage : 1/3 de compost et 2/3 de terre.

Comment savoir si votre compost est mûr ?

Un compost mûr se caractérise par sa couleur homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable. A l'exception des déchets qui ne se décomposent pas, dans un compost mûr on ne peut identifier les déchets de départ.



32 % C'est la part que représentent les biodéchets dans nos ordures ménagères après tri.



30 Kg C'est la quantité de déchets de cuisine que jette un français chaque année.

5



Le compostage EN PRATIQUE

Quels déchets composter ?

Tous les déchets organiques se compostent à différents degrés. En général, on composte les déchets issus de la cuisine, du jardin ou de la maison. Certains peuvent être incorporés sans réserve, d'autres plus délicats méritent quelques précautions lors de leur introduction.

Ils se compostent :

- Tailles de haies,
- Petits branchages,
- Feuilles mortes,
- Paille, foin,
- Écorces d'arbre,
- Mauvaises herbes (non grainées),
- Tontes de pelouse sèche,
- Fleurs fanées ou coupées,
- Algues,
- Épluchures de fruits et de légumes,
- Restes de fruits et de légumes,
- Marc de café avec ou sans filtre,

- Coquilles d'œufs écrasées,
- Coques (noix, noisettes...) concassées,
- Sachets de thé, d'infusions,
- Essuie-tout, serviettes en papier,
- Journaux,
- Cartons non imprimés,
- Rouleaux cartonnés.

Ils se compostent mais avec modération :

- Pelures d'agrumes,
- Pain,
- Copeaux, sciures de bois non traité,
- Cendres refroidies de bois non traité.



Le gazon

Je mets le gazon en petite quantité. Riche en eau et en azote, c'est une matière difficile à composter. Elle se tasse rapidement et empêche une bonne circulation de l'air.



- Matières grasses et laitages,
- Déchets du jardin traités chimiquement,
- Thuyas et conifères,
- Magazines,
- Matières synthétiques,
- Mouchoirs souillés,
- Lingettes.

Ils ne se compostent pas :

- Litières souillées, excréments, couches,
- Poussières, balayures,
- Pierres, gravats, sable,
- Mégots de cigarettes,
- Charbon de barbecue,
- Viandes, poissons, coquillages,
- Verre, plastique, métaux,

Pour obtenir un compost de qualité, il vaut mieux écarter ces déchets qui en raison de leur nature ne se dégradent pas, sont susceptibles d'avoir été traités chimiquement ou risquent d'occasionner des nuisances.



EXPLICATIONS



A condition, d'être concassées, sinon elles resteront visibles plusieurs mois dans le composteur sans toutefois nuire au bon déroulement du process.



Uniquement de bois bruts non traités (pas d'agglomérés ni de contreplaqués) et en ajoutant en même temps des déchets humides et azotés (tontes de gazon...).



A insérer en petites quantités. Ce produit inerte ne gênera pas le processus de compostage sans pour autant le favoriser.



POURQUOI LES ÉVITER ?



Déchets carnés (viandes, poissons...)

Un apport trop important dans le composteur risque d'attirer les animaux et générer de mauvaises odeurs.



Os et coquilles de mollusques

Ces déchets ne nuiront pas à la qualité de votre compost mais ils ne se dégraderont pas avec le temps.



La litière pour animaux

Elle présente un risque de contamination. Si les animaux sont en bonne santé et régulièrement purgés les risques de contamination sont moindres mais ils existent.

Comment obtenir un bon compost ?

Le compostage est un processus naturel, mais pour obtenir un bon compost, il est impératif de suivre trois règles simples : **aérer le compost** en mélangeant régulièrement, **maintenir une humidité suffisante** en arrosant régulièrement celui-ci lorsqu'il est sec au toucher et **varier les déchets** pour obtenir un équilibre entre les différents apports.



AÉRER EN MÉLANGEANT

Au cours du processus de compostage, les micro-organismes (bactéries, champignons, vers) ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'oxygène ne circule pas dans la masse en compostage. **Il est donc indispensable de mélanger régulièrement son compost à l'aide d'une fourche ou d'un brass'compost** (au moins une fois par mois). Le brassage permet de décompacter le tas, de l'aérer et d'assurer une transformation homogène en permettant aux micro-organismes déjà présents de dégrader plus rapidement les nouveaux apports.



MAINTENIR UNE HUMIDITÉ SUFFISANTE

L'humidité du compost doit être similaire à celle d'une éponge pressée. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de décomposition et de dégager

des odeurs désagréables. En revanche un manque d'humidité assèche les déchets, provoque la mort des micro-organismes et arrête le processus.

CONSEIL : Il est facile d'arroser le compost quand il est trop sec, mais le contraire est plus difficile. Il faudra alors le mélanger avec des déchets secs (broyat, feuilles mortes, cartons...).



VARIER LA NATURE DES DÉCHETS DÉPOSÉS

On ne peut faire un bon compost avec seulement un type de déchets. **Pour bien pratiquer le compostage, il faut mélanger les catégories opposées : des déchets carbonés et secs avec des déchets azotés et humides.** Seuls les déchets carbonés (tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciures, herbes sèches, papiers, cartons, etc...) ne se décomposent pas. Seuls les déchets azotés (épluchures, trognons, tontes de gazon, pousses vertes, etc...) composés en grande partie d'eau se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.



BIEN SURVEILLER SON COMPOST : UNE DES CLEFS DE LA RÉUSSITE.

Surveiller régulièrement son compost est primordial à chaque apport de nouveaux déchets. En observant son compost, on peut déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs... Intervenir est alors simple et nécessite peu de temps.

?

QUESTION PRATIQUE :

Dois-je investir dans des outils particuliers pour pratiquer le compostage ?

RÉPONSE :

Les outils habituels du jardinier suffisent à la pratique du compostage domestique.

MATÉRIEL RECOMMANDÉ



Une poubelle et un seau (ou bio seau) pour sélectionner et stocker les déchets de cuisine ou autres déchets organiques.



Une fourche, un remueur ou aérateur pour brasser le compost.



Une brouette pour transporter les déchets ou le compost.



Une cisaille ou un sécateur pour réduire en petits morceaux les branches ou briser les déchets durs voire un broyeur si la quantité de déchets est importante.

A chacun SA MANIÈRE DE COMPOSTER

Les différentes formes de compostage

Composter en tas ou bac, chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients. La quantité de déchets à composter, l'espace disponible et le temps à consacrer à cette activité sont des facteurs qui vous guideront dans votre choix.



Le compostage en tas

Il consiste à rassembler les déchets directement sur le sol, afin de réaliser un tas d'une hauteur variable.



AVANTAGES

- > Aucune contrainte de volume
- > Les déchets sont toujours accessibles ou visibles.
- > Idéal pour ceux qui ont de la place et manquent de temps à consacrer au compostage
- > Un manque d'arrosage peut être compensé par les pluies périodiques.
- > L'aération naturelle souvent importante limite les risques d'asphyxie.
- > L'évaporation aisée peut aider à combattre l'excès d'eau.



INCONVÉNIENTS

- > Le tas est à la merci d'animaux (chiens, chats, rongeurs...) qui peuvent être attirés par les déchets et restes de cuisine.
- > Le tas est exposé aux aléas climatiques, aux précipitations, au vent, à la sécheresse, au froid... qui ont pour conséquence de rendre le processus irrégulier.
- > Le processus de décomposition est un peu plus long que celui du compostage en bac. Six mois à un an sont nécessaires pour obtenir un compost mûr prêt à l'emploi.



Le compostage en bac

Les composteurs peuvent être de taille et de nature différentes : plastique, bois, métal... Cela convient bien pour un volume restreint de déchets.



AVANTAGES

- > Le contenu du composteur est protégé des aléas climatiques et hors de portée des animaux
- > Il permet de composter même sur un espace réduit
- > Le processus de compostage dure quatre à cinq mois.



INCONVÉNIENTS

- > Adapté uniquement aux petits volumes de déchets à composter
- > Il faut y consacrer du temps si on veut optimiser le processus de compostage
- > Le compost doit être surveillé régulièrement pour éviter les dérives (sécheresse, pourrissement, odeurs...).

Trois exemples de compostage en bac pratiqués sur le territoire du SMIOM du Nord Seine-et-Marne :



Le compostage individuel de jardin

pour les personnes qui disposent d'un espace extérieur.



Le compostage collectif

Il peut être réalisé à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier. Certaines institutions peuvent aussi y avoir recours (établissements scolaires, maisons de retraites...).



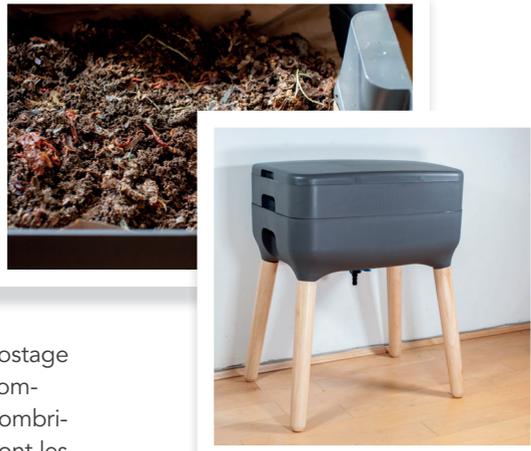
Le lombricompostage

destiné aux usagers qui ne disposent pas de jardin mais qui veulent composter. Le processus de compostage est assuré par des vers de compost ajoutés dans le composteur.

LE LOMBRICOMPOSTAGE

COMPOSTER SES DÉCHETS EN APPARTEMENT, C'EST POSSIBLE !

Grâce à l'action des vers de compost, il est possible de composter ses déchets de cuisine à l'intérieur d'un appartement ou sur un balcon à l'abri du soleil.



Comment ça marche ?

Le lombricompostage est un compostage d'intérieur réalisé par des vers de compost placés dans un bac (appelé « lombricomposteur »). Les plus répandus sont les vers rouges du fumier, même si d'autres espèces sont également appropriées.

Un lombricomposteur est constitué de plateaux empilés, destinés à recevoir les déchets de cuisine, dans lesquels on a déposé des vers de compost. Ces plateaux sont perforés, ce qui permet au jus de s'écouler et aux vers de circuler d'un plateau à l'autre.

Au bout de 2 à 3 mois, vous obtiendrez un compost mûr, comparable au terreau nutritif pour les plantes. Le procédé génère aussi du lombrithé (un « jus » récupérable dans le bac du bas) et utilisable comme liquide d'arrosage fertilisant, après dilution.

Où placer votre lombricomposteur ?

Il est important de placer le lombricomposteur à l'abri du soleil, du froid et de la pluie. Pour travailler, les vers ont besoin de beaucoup d'oxygène, d'une température comprise entre 15 et 25°C et d'une humidité forte mais pas excessive.

Conseil

Ne mélangez pas plusieurs espèces de vers (cela peut perturber le processus), et n'utilisez pas les lombrics du jardin, inadaptés au lombricompostage.



Quels déchets peut-on déposer dans un lombricomposteur ?



Déchets que vous pouvez déposer dans le lombricomposteur



C

Fruits, légumes, épluchures.



C

Marc de café avec ou sans filtre, sachets de thé ou d'infusion, coquilles d'œufs.



N

Papier absorbant, carton, journaux.

Comme pour un composteur classique, il faut varier les apports dans un lombricomposteur. Les déchets cartonnés apportent du carbone tandis que les déchets « frais » apportent de l'azote. **Afin de favoriser le processus de compostage il est conseillé de respecter le rapport 1/3 de matière carbonée (C) pour 2/3 de matière azotée (N) et de couper en petits morceaux les déchets déposés.**

symbole chimique du carbone : C | symbole chimique de l'azote : N



Déchets à ne pas déposer dans le lombricomposteur



Viandes, poissons, coquillages, plats cuisinés, restes vinaigrés ou huileux.



Produits laitiers, agrumes, ail, oignons.

Démarrer son lombricomposteur

Un fois votre lombricomposteur installé, et les vers reçus, déposez-les sur une couche de 2 ou 3 feuilles de papier journal mouillé que vous aurez mis au fond du plateau du haut.

Attendez deux ou trois jours avant de déposer vos premiers déchets. Durant les premières semaines, augmentez progressivement les quantités de déchets apportés et répartissez vos apports pour ne pas déposer une trop grande quantité de déchets en une seule fois.

Maintenez le compost toujours humide et ajoutez régulièrement des matières cartonnées pour éviter la prolifération des moucheron.

Surveillez régulièrement le lombricomposteur pour vérifier que tout se passe bien, et si vous vous absentez, placez-le à l'abri du dessèchement (en été) et du froid (en hiver).

Les avantages à composter dans un lombricomposteur ?

- > Produire un engrais de qualité,
- > Devenir un acteur de la réduction des déchets même en habitant en appartement. Même sans jardin, le lombricompostage permet de composter avec un encombrement minimal,
- > Les sacs d'ordures ménagères qui ne contiennent pas de matière putrescible dégagent moins de mauvaises odeurs et sont plus légers donc plus simples à manipuler,
- > L'aspect pédagogique de ce type de procédé : les organismes décomposeurs :



Comment utiliser votre lombrithé ?

Verser un peu du jus récupéré au robinet de votre lombricomposteur dans l'eau d'arrosage de vos plantes d'intérieur et dans vos jardinières (1 dose de lombrithé pour 9 doses d'eau). Floraison garantie !

les vers sont observables à l'œil nu et la dégradation des déchets est plus rapide qu'avec un composteur de jardin classique (la durée du processus pour obtenir du compost mûr varie entre 2 et 3 mois).

Le petit +

L'utilisation des déchets de cuisine pour alimenter le lombricomposteur entraîne souvent une modification des habitudes alimentaires et augmente la consommation de fruits et de légumes à cuisiner.



LE COMPOSTAGE PARTAGÉ JOUONS-LE COLLECTIF !

Un geste éco-citoyen qui favorise les échanges sociaux

Un compost partagé peut-être pratiqué en ville comme à la campagne. En effet, le compostage partagé consiste à favoriser la gestion domestique et collective du compost dans un quartier, dans une école ou en pied d'immeuble. Cette option diminue par conséquent les quantités de déchets à la charge de la collectivité, les habitants en deviennent responsables. C'est de plus un excellent moyen pour créer du lien social !

Une activité collective qui crée et renforce le lien entre les voisins, donne une opportunité de mieux se connaître et favorise une vie de quartier, de résidence...

Une pratique qui nécessite une bonne coordination

L'implantation et le développement d'un site de compostage partagé implique une répartition et une coordination des actions entre les habitants et les acteurs du territoire (collectivités, associations, copropriétés). Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne accompagne les acteurs qui souhaitent l'implantation de tels sites du démarrage du projet, en passant par la formation des habitants, l'inauguration et le suivi du site. Afin d'optimiser le suivi de l'ensemble des sites actuellement développés, le SMITOM procède d'ailleurs



Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne fournit des composteurs destinés à la mise en place de sites de compostage partagés (composteurs en pied d'immeuble, composteurs au sein d'un lotissement, d'un établissement scolaire...). Si vous souhaitez installer des composteurs partagés au sein de votre résidence ou de votre structure, n'hésitez pas à contacter les services du SMITOM pour plus de précisions sur les modalités de mise en place.

actuellement à la création d'un réseau de référents de sites de compostage (voir page 18).

TRUCS et ASTUCES

COMMENT ÉVITER LES MOUCHETTES ?

> Incorporez les déchets mis dans le composteur (surtout les matières riches en sucre comme les fruits) à l'intérieur du compost ou recouvrez-les par des matières brunes ou sèches (pailles, feuilles, branchages...).

POURQUOI FAIRE UN BON MÉLANGE ?

> Pour bien assembler les matières sèches et humides qui donnent un humus stable et donc un bon compost.

UN PROBLÈME ?

ODEUR DÉSAGRÉABLE

Solution : retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone et secs (sciures de bois, paille, feuilles mortes...).

CERTAINS DÉCHETS NE SE DÉCOMPOSENT PAS (TROGNONS DE CHOUX, GROS BRANCHAGES...)

Solution : briser, broyer ou réduire en petits morceaux ces déchets afin de faciliter l'action des micro-organismes.

FILAMENTS BLANCS DANS LE COMPOST (DÉVELOPPEMENT DE CHAMPIGNONS). Le compost est trop riche en matières brunes, dures (feuilles, petits branchages) et très sèches.

Solution : ajouter des matières vertes et humides (gazon, épluchures) / arroser / brasser l'ensemble du tas.

COMMENT FACILITER LA DÉCOMPOSITION ?

Plus les particules sont fines, plus elles seront aisément et rapidement décomposées.

LA MEILLEURE FAÇON DE BRASSER L'outil adapté pour aérer votre compost au fur et à mesure : la fourche.

N'hésitez pas à vider le composteur de son contenu afin de remuer complètement le compost en formation.

COMPOST PÂTEUX / JUS D'ÉCOULEMENT

Le compost manque d'air et contient trop d'eau.

Solution : laisser sécher et apporter de la matière sèche.

En cas de doute ou de question, contactez nos spécialistes du compostage à l'adresse suivante : compostage@smitom-nord77.fr



LES ALTERNATIVES aux produits chimiques



Le compost est une manière naturelle de lutter contre les maladies du jardin sans utiliser d'apports chimiques, tout comme il existe des alternatives naturelles pour se protéger des ravageurs (chenilles, limaces, taupes...). Mal utilisés, les apports chimiques peuvent avoir un impact sur la santé et polluer durablement sol et eau.

LUTTER CONTRE LES MALADIES !

Le compost mûr est une bonne alternative à un engrais chimique pour vos plantes. Il favorise l'activité biologique du sol et fournit aux plantes une alimentation équilibrée.

LUTTER CONTRE LES RAVAGEURS !

Les répulsifs naturels : marc de café, cendres de bois ou de barbecue, algues marines, ou certaines plantes comme le sureau, le romarin ou les pousses de tomates éloignent une grande partie des insectes.

Les auxiliaires naturels, autrement dits «les insectes qui en consomment d'autres» comme la coccinelle qui se nourrit de puceron. Pour les attirer, il faut les nourrir. Tous sont attirés par le pollen dont ils sont friands. Plantez des marguerites, des soucis ou des tournesols.



Le purin d'ortie stimule efficacement le système immunitaire des plantes les plus sensibles et améliore ainsi la résistance des plantes du potager.

Utiliser des produits utilisables en agriculture biologique portant les logos «AB» et la mention «utilisable en agriculture biologique».

Les fleurs et plantes aromatiques sont conseillées dans les potagers car elles représentent un bouclier contre les nuisibles : leur odeur brouille le système de repérage des insectes.

Les associations de plantes par leurs odeurs multiples peuvent perturber les ravageurs : exemple les carottes et les liliacées (poireau, ail, oignon, échalote) se protègent réciproquement des mouches.

Les matériels : filets, voiles anti-insectes pour les potagers représentent une barrière physique contre les insectes... Les nichoirs pour les mésanges permettent de lutter contre les insectes dans les arbres.

DEVENIR RÉFÉRENT(E) DE SITE DE COMPOSTAGE

Vous avez la fibre du jardinage ? vous pratiquez le compostage et vous souhaitez partager et transmettre votre savoir-faire ?

AUJOURD'HUI NOUS FAISONS APPEL À VOUS :

DEVENEZ RÉFÉRENT(E) DE SITES DE COMPOSTAGE PRÈS DE CHEZ VOUS

et donner bénévolement de votre temps pour favoriser la pratique du compostage, accueillir et informer les résidents ou les visiteurs du site.

Dans le cadre du déploiement du compostage sur son territoire, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne souhaite créer un réseau de référents.

POURQUOI ADHÉRER À CE RÉSEAU ?

- > Pour aider les habitants dans la pratique du compostage,
- > Pour participer à la création et à l'accompagnement de sites de compostage collectif,
- > Pour participer à des rencontres du réseau.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette démarche ou souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos services :

☎ 01.60.44.40.03.

✉ compostage@smitom-nord77.fr

LES MISSIONS D'UN RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE

Avant la mise en place du site :

- Être une personne relais,
- Aider à la préparation de l'inauguration,
- Et participer à la formation.

Après la mise en place du site :

- Vérifier son bon fonctionnement,
- Être un interlocuteur privilégié auprès des habitants,
- Être l'interlocuteur du SMITOM lors de visites régulières ou de réunions.



Nous organisons des formations d'une demi-journée pour vous former sur les fondamentaux du compostage, partager avec vous des astuces et bonnes pratiques, et aussi répondre à toutes vos questions.

Financé
par



14 rue de la Croix Gillet
77122 MONTHYON
Tél. : 01 60 44 40 03
Fax : 01 60 44 40 05
contact@smitom-nord77.fr